

Support détaillé

13 novembre 2023

Pleumeleuc

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL





Sommaire

- **Ordre du jour du Conseil Municipal**
- ❑ Informations



Contexte et obj

- ❑ Présentation du rapport d'activité 2022 de Montfort Communauté (<https://www.montfortcommunaute.bzh/ma-communaute-de-communes/services/rapports-dactivites/>).
- ❑ Rappel des compétences de Montfort Communauté



L'ACTION SOCIALE ET LES SERVICES À LA POPULATION

- › Établissements d'accueil du jeune enfant
- › Relais Petite Enfance

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- › Mobilité
- › Développement durable
- › Déchets
- › Biodiversité / Environnement / Alimentation
- › Application du Droit des Sols
- › Élaboration de documents d'urbanisme
- › Habitat

- › Système d'Information géographique
- › Développement Numérique
- › Aire d'accueil des gens du voyage
- › Eau
- › Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- › Incendie et secours (financement des contingents)



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI

- Aménagement de parcs d'activités
- › Accompagnement des entreprises
- › Accompagnement vers l'emploi (Point Accueil Emploi)
- › Commerces



LA CULTURE

- › L'aparté, lieu d'art contemporain
- › Patrimoine
- › Réseau des Médiathèques Avéla
- › Enseignement musical



LES SPORTS ET LES LOISIRS

- › infrastructures sportives et de loisirs (piscine, pôle tir à l'arc, salle de tennis, ...)
- › animation sportive



LE TOURISME

- › Office de Tourisme
- › Lac de Trémelin
- › « Destination Brocéliande »
- › Signalétique touristique routière

Décision soumise au vote

PRENDRE ACTE de la présentation du rapport d'activités 2022 de Montfort Communauté



Anne-Sophie PATRU

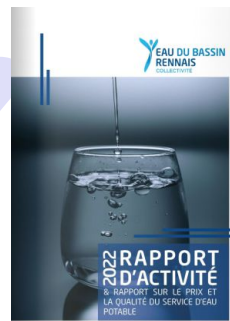
Maire



Eau potable - Rapport sur le prix et la qualité du service public – Collectivité eau du bassin Rennais

Contexte et objectifs

- ❑ La compétence eau potable est déléguée à la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR).
- ❑ Chaque année, un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable réalisé par le CEBR.
- ❑ Le rapport de l'année 2022 est présenté. Il insiste notamment sur :
 - L'organisation du service ;
 - La protection des ressources en eau ;
 - L'action Terres de Sources ;
 - La production d'eau potable et la qualité de l'eau ;
 - La distribution d'eau potable ;
 - La solidarité sur le bassin rennais ;
 - L'adaptation au changement climatique.
- ❑ Le rapport d'activité ainsi qu'une synthèse sont consultables sur le site du CEBR :
 - <https://www.eaudubassinrennais-collectivite.fr/espace-doc/rapports-annuels/>



Décision soumise au vote

ADOPTER le rapport sur le prix et la qualité des services d'eau potable pour l'année 2022



Christophe LEDUC

Membre du bureau syndical des eaux du bassin rennais



Contexte et objectifs

- ❑ La conjoncture économique a, notamment, fortement impactés les prix des denrées alimentaires et des matériaux.
- ❑ En conséquence les crédits prévus au budget initial ne sont pas suffisants puisque, au 31/10/2023, 88,30% de ceux-ci ont été consommés (chapitre 011).
- ❑ Cela s'explique essentiellement par :
 - Le nombre de repas et l'inflation des prix des denrées alimentaires ;
 - Le coût de la réfection de la classe « mobile » au Petit Prince.
- ❑ Il est donc proposé de procéder à quelques ajustements du budget principal 2023 pour renforcer le budget du chapitre 011 et équilibrer en diminuant le budget de certains autres chapitres en fonction du consommé réellement constaté qui est inférieur au prévisionnel.

Décision soumise au vote

APPROUVER la décision modificative n°1



Anne-Sophie PATRU

Maire



Contexte et objectifs

- ❑ Les agents du service bâtiment de la commune réalisent eux-mêmes une partie des travaux (« travaux en régie »). Ces travaux viennent accroître le patrimoine de la commune.
- ❑ A cet égard ils s'apparentent à des dépenses d'investissement et non de fonctionnement comme les travaux généralement réalisés par les agents.
- ❑ Afin de pouvoir les valoriser dans le budget d'investissement, il est nécessaire de définir un taux moyen horaire des agents du service bâtiment, qui sont tous deux adjoints techniques.
- ❑ Une moyenne du coût horaire de ces deux agents a été calculée par la gestionnaire des ressources humaines et s'élève à 21.93 €.

Décision soumise au vote

FIXER le coût horaire moyen pour les travaux effectués en régie par les agents du service bâtiment (sur la base d'un grade d'adjoint technique) de la commune à 21.93€, comprenant salaires et charges



Anne-Sophie PATRU

Maire

Contexte et objectifs

- ❑ Informations sur les décisions prises par le Maire concernant le droit de préemption des ventes de terrains ou de biens immobiliers entre le 11 et le 30 octobre 2023

Date signature	Décision	Adresse	Superficie	Prix de vente
23/10/2023	RENONCIATION	9 rue de Bréal	281 m ²	205 000 €

Décision soumise au vote

PRENDRE ACTE des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.



Anne-Sophie Patru
Maire

- Ordre du jour du conseil municipal
- **Informations**

Présentation du Plan Communal de Sauvegarde

- ❑ **Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées.**

- ❑ **Concernant Pleumeleuc, les principaux risques recensés sont**
 - La canicule
 - La neige et le verglas, notamment en raison de la proximité de la RN 12
 - Les tempêtes
 - Les accidents sur la RN 12, essentiellement pour des véhicules transportant des matières dangereuses



Prochain Conseil

➤ Conseil municipal du mois décembre : lundi 18 décembre 2023 à 20h30



Merci.

